

PROCÈS-VERBAL D'UNE « ASSEMBLÉE GÉNÉRALE »

*L'association intercommunale des retraités de Mareau Aux Bois et Santeau «L'Espoir »
Mairie (modification enregistrée le 14 février 2000 par la Sous-Préfecture de 45300 PITHIVIERS)
45300 MAREAU AUX BOIS
devenant*

***L'association intercommunale des retraités et des futurs retraités de Mareau Aux Bois / Santeau
« La Belle Aventure »
18, route de Courcy
45300 MAREAU AUX BOIS***

Le treize novembre deux mil vingt et un, à quatorze heures trente, les futurs membres de l'association « La Belle Aventure » se sont réunis à la salle des fêtes de Mareau Aux Bois – 2, rue des Écoles 45300 MAREAU AUX BOIS, en assemblée générale (afin de reprendre les activités des associations sus-citées), sur invitation de mesdames SAPIN-VINCENT Évelyne et DUFRESNE Lysiane.

Il a été établie une feuille d'émargement, complétée par les personnes présentes. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'assemblée était présidée par madame SAPIN-VINCENT Évelyne. Elle était assistée d'un secrétaire de séance, monsieur JUMETZ Philippe.

Au vu du nombre de personnes présentes (sans notion de ratio puisqu'il s'agissait d'une reprise d'activité), l'assemblée a pu valablement délibérer.

Dans un premier temps, madame DUFRESNE Lysiane a effectué un rappel « historique » de l'association «L'Espoir », créée en janvier mil neuf cent soixante quatorze.

En clôture, elle précise, qu'après avoir pris attache avec les services de la Préfecture, les conditions légales, notamment en ce qui concerne le nombre de personnes présentes liées à cette association, sont réunies pour effectuer les modifications envisagées au cours de la présente assemblée.

Dans un second temps, madame SAPIN-VINCENT Évelyne a pris la présidence de l'assemblée et a rappelé l'ordre du jour :

- . mise en place d'un nouveau bureau ;
- . bilan financier ;
- . modification des statuts (datant de mil neuf cent soixante quatorze) ;
- . changement d'appellation et de logo ;
- . présentation des activités envisagées ;
- . questions d'ordres divers.

Le nouveau bureau :

| Fonction | NOM | Prénom |
|--------------------|---------------|------------|
| Président | SAPIN-VINCENT | Évelyne |
| Vice-président | HURAUULT | Michel |
| Trésorier | JUMETZ | Philippe |
| Trésorier adjoint | CRÊPE | Ghislaine |
| Secrétaire | DUFRESNE | Lysiane |
| Secrétaire adjoint | CABAIL | Nicole |
| Membre actif | PERON | Jacqueline |
| Membre actif | PAL | Mireille |
| Membre actif | GENDROP | Marc |
| Membre actif | JACQUES | Catherine |

Le bilan financier :

Ce bilan a été communiqué à l'ensemble des personnes présentes par madame DUFRESNE Lysiane faisant état d'un solde positif sur le compte bancaire de l'association malgré une balance négative au titre de l'année deux mil vingt et un en raison de la situation sanitaire.

Les statuts :

Une lecture des statuts rénovés a été faite par madame SAPIN-VINCENT Évelyne.

Le changement d'appellation et de logo :

Il a été proposé à l'assemblée que la nouvelle appellation de l'association soit « La Belle Aventure » et un logo a été présenté.



Les activités envisagées et proposées (liste non exhaustive dans l'avenir...) :

. Réunion des membres en vue d'activités communes les mardis de quatorze heures trente à dix-sept heures trente (rassemblement à la salle des fêtes de Mareau Aux Bois dans un premier temps) ;

. Séances de stretching postural proposées par madame PERON Jacqueline le vendredi après-midi (horaires à définir en cas d'acceptation des modalités par l'association...) ;

- . Séances de gymnastique douce ;
- . Participations à des sorties (spectacles, visites) ou voyages proposées, notamment, par la société Fraizy à 45300 PITHIVIERS ;
- . Proposition de repas (restaurants ou autres).

Questions d'ordres divers :

- . Le temps de mise en place de la reprise des activités de l'association, les premières réunions sont proposées les trente novembre, sept et quatorze décembre ;
- . Un repas est proposé pour le onze décembre, midi, au restaurant « Le Montafilan » 2, rue de Montafilan à 45300 MAREAU AUX BOIS. Une proposition de menus sera effectuée auprès du bureau de l'association et soumise aux membres en vue de déterminer le nombre de participants...


A l'issue des différents exposés, l'ensemble des six chapitres détaillés précédemment est validé à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale a été clôturée à quinze heures quarante cinq.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le secrétaire de séance.

A MAREAU AUX BOIS, le 15 novembre 2021,

Le Président de séance (NOM et signature)

SAPIN-VINCENT Evelyne


Le vice-Président de l'association « La Belle Aventure » (NOM et prénom)

HURAUULT Michel



Le secrétaire de séance (NOM et signature)

JUMETZ

